



RAPPORT D'ACTIVITES – EXERCICE 2003.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous remettre le rapport d'activités de l'association EDUCATION SANS FRONTIERES (ESF ONG) pour l'exercice 2003.

Au 31/12/2003, l'association parrainait 78 enfants de 6 à 18 ans dans la province du NAHOURI, sud du BURKINA FASO.

Le parrainage a consisté en la prise en charge financière :

- des inscriptions scolaires ;
- des inscriptions aux examens ;
- des fournitures scolaires ;
- d'une contribution mensuelle alimentaire sous forme de riz ;
- de la possibilité pour les jeunes de suivre des cours de rattrapage scolaire organisés par notre association ;
- d'une assistance médicale d'urgence, principalement dans le traitement des crises de paludisme.

Le but est d'offrir une solution globale et fiable en matière d'accompagnement scolaire.

Durant cet exercice 2003, nous avons tiré les premières conclusions, vu qu'au 30 juin 2003 se clôturait le premier exercice scolaire.

Sur le plan des résultats scolaires, les enfants parrainés par ESF ONG ont eu globalement un meilleur taux de réussite que la moyenne nationale. Ceci est vraisemblablement imputable à l'encadrement parascolaire qu'offre l'association en organisant un support en matière de rattrapage scolaire.

La seconde année scolaire a démarré en octobre 2003 et le comité local en a profité pour aménager certaines procédures (mise en place d'un système où chaque enfant a reçu un agenda indiquant les dates de distribution de fournitures scolaires, de distribution des allocations alimentaires) ; en effet, ces changements de procédure devenaient indispensables compte tenu de la dispersion géographique (rayon de 10 Km) des enfants pris en charge.

Sur le plan médical, une trentaine de traitements anti-paludiques curatifs ont été administrés aux enfants parrainés, une hospitalisation a été prise en charge, et un membre du comité local

a accompagné un enfant (à trois reprises) chez un spécialiste en ophtalmologie de Ouagadougou.

En matière de courriers entre les enfants parrainés et leurs parrains en Belgique, le comité a abandonné l'obligation de rédaction d'une lettre trimestrielle. En effet, moins de la moitié des parrains belges répondaient aux correspondances des enfants, et certains d'entre eux se décourageaient de ne pas recevoir de réponse. Le comité a donc décidé de fournir des timbres à chaque enfant qui le souhaite.

Le comité local est toujours constitué de trois personnes (Burkinabés). L'une est responsable de tous les aspects logistiques (distribution fournitures, alimentation, traitement médicaux...), l'autre est responsable de l'encadrement pédagogique et la troisième s'occupe de l'administration et la tenue des comptes.

Comme pour la première année, le comité sélectionne les enfants et fait avaliser son choix par le Ministère Burkinabé de l'action sociale. Ce ministère exécute une enquête familiale/sociale sur le niveau de besoins du jeune et émet un avis de prise en charge. Seul un jeune n'est pas passé par cette procédure, il s'agit d'un enfant qui vivait depuis 2 ans dans les rues de Ouagadougou et qui (à sa demande) a été transféré en famille d'accueil à Pô et pris en charge sur le plan alimentaire/scolaire par ESF ONG.

Enfin, grâce à l'appui de la commission tiers-monde de Braine-Le-Château, ESF ONG a acquis un terrain dans le chef-lieu rural de Pô (province du Nahouri) et érigé un bâtiment qui servira en 2004 de siège social et de centre parascolaire (cours de rattrapage, bibliothèque...). Pendant les heures scolaires, le bâtiment sera mis à profit en collaboration avec une ONG canadienne, qui dispensera des cours d'alphabétisation et de calcul à des adultes.

Nous espérons, pour la fin 2004, ériger un dortoir qui permettrait à des jeunes de zones rurales éloignées de poursuivre un cursus scolaire secondaire.

En matière administrative, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation du Burkina-Faso a autorisé ESF ONG à étendre ses activités sur l'ensemble du territoire Burkinabé et à signer à ce titre un accord avec le Ministre chargé de l'Economie et du Développement.

Compte tenu de ces éléments, nous pouvons affirmer que la phase test (qui a commencé le premier trimestre 2002) arrive à son terme avec un bilan tout à fait positif. Nous pourrions consolider notre action dès que ESF ONG aura reçu des autorités belges la possibilité que nos membres et parrains puissent déduire fiscalement leurs dons.

Un contrôle du Service Public des Finances Belge a été réalisé en septembre 2003, ce contrôle a émis un avis positif sur les critères d'utilisation de fonds et a transmis le dossier auprès du Ministère des Affaires Etrangères.

Hormis notre mission au Burkina Faso, ESF ONF a déployé en Belgique des actions de sensibilisation aux problèmes de développement.

Afin d'améliorer la couverture d'actions sur notre territoire, trois antennes ont été créées : l'une en région flamande, l'autre en région bruxelloise, et la troisième en région wallonne. Ces antennes ont pour mission d'informer toutes personnes intéressées sur les actions de ESF ONG et sur toutes informations relatives aux notions de développement. Dans ce cadre, diverses informations ont été transmises à des étudiants réalisant des travaux d'étude sur le fonctionnement d'ONG, sur des pays en voie de développement, sur des informations provenant du Programme des Nations Unies sur le Développement (PNUD)...

Diverses actions ont été menées avec à chaque fois l'objectif de sensibilisation aux problèmes rencontrés dans les pays en voie de développement.

Voici un résumé non exhaustif des principales actions menées en Belgique depuis le début de nos activités à ce jour :

Septembre 2002 :

- article rédactionnel dans La Libre Belgique sur l'accord entre ESF et POWHOW (article sur l'éthique dans l'économie) ;
- article rédactionnel dans le mensuel s'crien.

Novembre 2002 :

- concert de Jean-Pierre DETROYE, à Wauthier-Braine, au profit exclusif d'Education Sans Frontières ;
- appui rédactionnel (reportage audio-visuel) de TVCom sur la présentation de ESF ONG ;
- article rédactionnel dans La Nouvelle Gazette.

Décembre 2002 :

- conférence présentée par ESF ONF devant 400 jeunes de 13 à 16 ans sur la notion de développement et sur les définitions des indices du PNUD.

Avril/mai 2003 :

- lancement en Belgique de la moto KAWASAKI W650, serie spéciale « esfong »
- projet soutenu par le Belge Stéphane Mertens (vice-champion du monde)
- appui rédactionnel sur la moto et sur les activités de ESF ONG dans le tiers monde dans la presse nationale (moto 80, Motopulsion...) et la presse locale

Décembre 2003 :

- concert du 7 décembre Voix au Chapitre de Thierry LEQUENNE à Soignies au profit de ESF ONG (sensibilisation par Rasmene THIRY avant le concert) + presse locale.
- participation au Marché de Noël des ONG, organisé par la Province de Brabant, diffusion

Janvier 2004 :

- présentation au salon de l'auto de la kawasaki « esf ong », support médiatique national classique (radio/TV), diffusion de 1000 folders sur l'action ESF ONG.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Serge THIRY
Trésorier
23/03/2004